

# Licence professionnelle Métiers de la retraite et de la prevoyance

Rapport Hcéres

#### ▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la retraite et de la prevoyance. 2016, Université d'Angers. hceres-02039333

### HAL Id: hceres-02039333 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039333v1

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

## Licence professionnelle Métiers de la retraite et de la prévoyance

Université d'Angers - UA



# Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

#### Formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

#### Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie et gestion

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement cohabité : /

Créée en 2004, la licence professionnelle (LP) Assurance, banque, finance spécialité Métiers de la retraite et de la prévoyance (MRP) est dispensée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Angers. Les enseignants-chercheurs appartiennent essentiellement à l'IUT d'Angers et forment des professionnels des métiers de la retraite et de la prévoyance dans les caisses de retraite, dans les organismes de prévoyance et d'assurance.

La LP forme des étudiants au niveau Bac+3 pour les métiers de gestionnaires retraite ou prévoyance, des commerciaux en produits individuels ou collectifs et des chefs de projets. Les cours comprennent cinq unités d'enseignements (UE) : l'UE 1 pour les enseignements fondamentaux, l'UE 2 pour l'enseignement professionnel, l'UE 3 pour l'enseignement méthodologique, l'UE 4 pour le projet tuteuré et l'UE 5 pour le stage.

La formation compte au total 406 heures d'enseignements, auxquelles s'ajoutent 110 heures pour le projet tuteuré et 560 heures de stage.

# Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle répond aux besoins des caisses de retraite et de prévoyance, des mutuelles, des organismes de sécurité sociale, des banques et des assurances. Le taux de réussite est très élevé (100 %).

Les objectifs de la formation sont de maîtriser les techniques de calcul et de vente dans les secteurs retraite, prévoyance et banque, de conseiller les clients, et de maîtriser les méthodes commerciales, la communication en français et en anglais et les outils informatiques de base.

Le cursus est très bien construit, bien détaillé dans le dossier et adapté aux objectifs fixés avec les partenaires pour l'organisation de la LP. Toutes les UE du cursus sont détaillées en nombre d'heures et coefficient dans une vaste annexe du dossier d'autoévaluation en distinguant bien, par exemple, les enseignements professionnels de la retraite et de la prévoyance des enseignements méthodologiques du droit, de la fiscalité et des techniques bancaires. Le stage de quatre mois (15 crédits européens-ECTS) et le projet tuteuré (12 crédits européens) complètent cette formation et sont suivis et contrôlés pour valider les compétences transversales à acquérir.

Les liens avec les professionnels sont étroits dans un secteur qui doit adapter ses compétences : départs à la retraite, réorganisation des centres de gestion et concentration des caisses de retraite demandées par le ministère des Affaires sociales et de la Santé à travers « la réforme des retraites » et « la réforme de la santé ».

Le taux de placement est bon et atteint 80 % des répondants dans l'enquête professionnelle à 30 mois sur la promotion de 2012. En juin 2015, la promotion 2015 comptait 50 % des étudiants en emploi et cinq en recherche d'emploi sur la promotion.

L'équipe pédagogique comprend 25 personnes : sept universitaires et enseignants détachés du secondaire qui assurent 238 heures et 18 professionnels pour 374 heures. La professionnalisation occupe une place centrale dans la formation qui a été créée en partenariat avec des professions très présentes et d'importants employeurs locaux comme Malakoff Médéric, la Caisse nationale de Prévoyance (CNP), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Harmonie mutualité pour les mutuelles et les caisses locales de sécurité sociale comme la Mutualité sociale agricole (MSA), le régime social des indépendants (RSI).

Tous les professionnels font partie du comité pédagogique, mais peu du conseil de perfectionnement, ce qui semble paradoxal. Les enseignements professionnels sont majoritaires. Le stage et le projet professionnel tuteuré occupent une place importante dans la formation.

Les effectifs sont stables à 20 étudiants en moyenne, à 85 % pour la promotion 2015 issus de Brevet de Technicien supérieur (BTS), aussi conviendrait-il de diversifier les recrutements. La formation ne comprenait ni contrat d'apprentissage, ni contrat de professionnalisation pour l'année 2014-2015 mais en accueille lors de la dernière rentrée, ce qui est une bonne évolution dans la diversité des recrutements. Il n'y a pas de validation des acquis de l'expérience (VAE), mais il faut noter que le secteur des caisses de retraite développe en interne ses propres formations en VAE au niveau de la branche professionnelle.

#### Points forts:

La formation a pour points forts la collaboration étroite et ancienne avec les professionnels du secteur, le taux de réussite de 100 % et le fonctionnement régulier des comités (perfectionnement, pilotage pédagogique).

#### Points faibles:

Un point faible de la LP est la part et le nombre élevé des professionnels dans la formation. En effet, le responsable peut avoir des difficultés à organiser et animer une équipe aussi nombreuse. Il manque aussi des informations sur la fonction occupée par les professionnels, et sur les professionnels dans le comité de perfectionnement.

#### Recommandations:

Il conviendrait de réduire quelque peu la part de professionnels intervenant dans la formation, d'intégrer des professionnels dans le comité de perfectionnement, de renforcer la présence d'instances patronales du secteur dans les comités, de créer des options par catégories de métiers (gestionnaires, commerciaux, chefs de projets...) et de suivre les cohortes sur plusieurs années grâce à un annuaire des diplômés.

### Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Le cursus répond aux objectifs juridiques, techniques et commerciaux de la licence professionnelle. Les compétences attendues sont clairement définies en début de dossier. Toutes les UE du cursus sont détaillées en nombre d'heures et coefficients dans une vaste annexe du dossier d'autoévaluation en distinguant bien par exemple les enseignements professionnels de la retraite et de la prévoyance (UE 2), les enseignements méthodologiques du droit, de la fiscalité et des techniques bancaires. Le stage de quatre mois (15 crédits européens) et le projet tuteuré (12 crédits européens) complètent cette formation et sont suivis et contrôlés pour valider les compétences transversales à acquérir.
Environnement de la formation	Cette formation est unique en France car dédiée au domaine de la retraite et de la prévoyance, domaines voisins de la banque et de l'assurance mais qui ont leur spécificités financières, fiscales, légales et commerciales. Par exemple les caisses de retraite assurent le service public de la retraite complémentaire et commercialisent des produits du domaine concurrentiel. La formation se situe dans un pôle tertiaire local important dans le domaine de la prévoyance et de retraite. De par son unicité, il peut être considéré que son périmètre d'emplois potentiels est également national. Toutefois, il n'y a pas de débouchés à l'international, compte-tenu de la réglementation française spécifique. Ce secteur est en restructuration, ce qui ne favorise pas l'emploi.  Il conviendrait certainement de créer un forum métiers car il n'en existe pas.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est variée, complémentaire avec un effectif de 25 personnes (sept enseignants et 18 professionnels). Elle comprend des universitaires (pour 168 heures de cours), des professeurs agrégés - PRAG (68 heures) et de nombreux praticiens qui assurent l'essentiel des enseignements (374 heures) de deux à 35 heures chacun pour ces derniers suivant leur spécialité.

	L'équipe pédagogique est composée à la fois d'universitaires et de professionnels tous spécialistes des multiples questions de la licence professionnelle comme le laisse deviner le titre de la matière enseignée. Cependant le dossier est incomplet car il n'y a pas d'indication sur les qualifications et postes occupés par les professionnels des caisses de retraite et de prévoyance.
	Aussi il n'est pas possible de vérifier si les cours des professionnels sont en totale adéquation avec le contenu de la formation.
	Enfin, il conviendrait de réduire le nombre de professionnels pour une meilleure organisation et un meilleur travail d'équipe.
Effectifs et résultats	Les effectifs sont stables à 20 en 2015 et issus de BTS pour 85 % (17 étudiants sur 22 pour la promotion 2014-2015). Deux contrats d'apprentissage et trois contrats de professionnalisation sont inscrits à la rentrée 2015-2016.
	Le taux de réussite est élevé (100 % des inscrits). Le taux de placement est proche de 100 % des répondants pour l'enquête 30 mois après leur sortie : 14 diplômés sur 15 répondants de la promotion 2015 sont en emploi.

La recherche est totalement absente et la licence n'est pas liée à une thématique. Il est regrettable que le dossier ne mentionne aucune question ou action sur ce sujet, le secteur professionnel des retraites et de la prévoyance vit plusieurs changements et innovations comme par exemple l'évolution de la réforme des retraites et de la santé, les techniques d'actuariat, la mise en place du cadre européen prudentiel Solveny Il pour le secteur de l'assurance qui appelle a mise en place d'un management des risques et crée de nouvelles fonctions dans le domaine de l'audit, des risques, de la conformité.  La professionnalisation occupe une place centrale dans la formation qui a été créée en partenariat avec des professions très présentes, fidèles et impliquées localement et de gros employeurs comme Malakoff Médéric, la Caisse nationale de Prévoyance (CNP), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Harmonie mutualité pour les mutuelle et les caisses locales de sécurité sociale comme la Mutualité sociale agricole (MSA), le régime social des indépendants (RSI).  Tous les professionnels font partie du comité pédagogique, mais peu font partie du conseil de perfectionnement, ce qui semble paradoxal. Les enseignements professionnels sont majoritaires. Les professionnels assurent 374 heures. Le stage et le projet professionnel tuteure occupent une place importante dans la formation. Cette formation devrait se tourner vers l'alternance. La fiche du Répertoire national des cretifications professionnelles (RNCP) est en cohérence ver l'objet de la formation, tant pour les compétences acquises à l'issue de la formation, la formation. Ils forment les UE 4 (12 crédits européens pour 140h) et UE 5 (15 crédits européens pour 560h de stage). Le stage est valide par deux enseignants de l'IUT et 70 % le sont par des professionnels (SP heures) et projet tuteuré des neseignants de l'IUT et 70 % le sont par des professionnels (SP heures) et proi main de contre de conference » MCF (11 heures) à la lecture du tableau récapitulatif de l'éq		
été créée en partenariat avec des professions très présentes, fidèles et impliquées localement et de gros employeurs comme Malakoff Médéric, la Caisse nationale de Prévoyance (CNP), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Harmonie mutualité pour les mutuelle et les caisses locales de sécurité sociale comme la Mutualité sociale agricole (MSA), le régime social des indépendants (RSI).  Tous les professionnels font partie du comité pédagogique, mais peu font partie du conseil de perfectionnement, ce qui semble paradoxal. Les enseignements professionnels sont majoritaires. Les professionnels assurent 374 heures. Le stage et le projet professionnel tuteuré occupent une place importante dans la formation. Cette formation devrait se tourner vers l'alternance. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en cohérence avec l'objet de la formation, tant pour les compétences acquises à l'issue de la formation.  30 % des enseignements fondamentaux, soit 168 heures, sont assurés par des enseignants de l'IUT et 70 % le sont par des professionnels.  Le projet tuteuré et le stage occupent une place importante dans la formation. Ils forment les UE 4 (12 crédits européens pour 140h) et UE 5 (15 crédits européens pour 560h de stage). Le stage est validé par deux enseignants et le projet tuteuré par un enseignant et un professionnel, le tutorat du projet tuteuré et conférences - MCF (11 heures) à la lecture du tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique ; ce tableau ne reprend pas la totalité des 140 heures annoncées pour le projet tuteuré. Il est fourni en annex eune grille d'évaluation du stage, mais pas pour le projet tuteuré dont la réalisation de la grille d'évaluation est annoncée pour 2015-2016. Il n'y a pas d'indication sur les modalités de suivi de stage, ni sur les modalités d'encadrement du projet tuteuré. Les informations sur les modalités de suivi de stage, ni sur les modalités d'encadrement du projet tuteuré.	Place de la recherche	thématique. Il est regrettable que le dossier ne mentionne aucune question ou action sur ce sujet, le secteur professionnel des retraites et de la prévoyance vit plusieurs changements et innovations comme par exemple l'évolution de la réforme des retraites et de la santé, les techniques d'actuariat, la mise en place du cadre européen prudentiel Solvency II pour le secteur de l'assurance qui appelle la mise en place d'un management des risques et crée de nouvelles fonctions dans le
Place de la professionnalisation  partie du conseil de perfectionnement, ce qui semble paradoxal. Les enseignements professionnels sont majoritaires. Les professionnels assurent 374 heures. Le stage et le projet professionnel tuteuré occupent une place importante dans la formation. Cette formation devrait se tourner vers l'alternance. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en cohérence avec l'objet de la formation, tant pour les compétences acquises à l'issue de la formation.  30 % des enseignements fondamentaux, soit 168 heures, sont assurés par des enseignants de l'IUT et 70 % le sont par des professionnels.  Le projet tuteuré et le stage occupent une place importante dans la formation. Ils forment les UE 4 (12 crédits européens pour 140h) et UE 5 (15 crédits européens pour 560h de stage). Le stage est validé par deux enseignants et le projet tuteuré par un enseignant et un professionnel, le tutorat du projet tuteuré est assuré par des professionnels (59 heures) et par un Maître de conférences - MCF (11 heures) à la lecture du tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique; ce tableau ne reprend pas la totalité des 140 heures annoncées pour le projet tuteuré. Il est fourni en annexe une grille d'évaluation du stage, mais pas pour le projet tuteuré dont la réalisation de la grille d'évaluation est annoncée pour 2015-2016. Il n'y a pas d'indication sur les modalités de suivi de stage, ni sur les modalités d'encadrement du projet tuteuré.  Les informations sur les modalités et l'évaluation fournies sont donc peu		été créée en partenariat avec des professions très présentes, fidèles et impliquées localement et de gros employeurs comme Malakoff Médéric, la Caisse nationale de Prévoyance (CNP), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Harmonie mutualité pour les mutuelle et les caisses locales de sécurité sociale comme la Mutualité sociale agricole (MSA), le
des enseignants de l'IUT et 70 % le sont par des professionnels.  Le projet tuteuré et le stage occupent une place importante dans la formation. Ils forment les UE 4 (12 crédits européens pour 140h) et UE 5 (15 crédits européens pour 560h de stage). Le stage est validé par deux enseignants et le projet tuteuré par un enseignant et un professionnel, le tutorat du projet tuteuré est assuré par des professionnels (59 heures) et par un Maître de conférences - MCF (11 heures) à la lecture du tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique ; ce tableau ne reprend pas la totalité des 140 heures annoncées pour le projet tuteuré. Il est fourni en annexe une grille d'évaluation du stage, mais pas pour le projet tuteuré dont la réalisation de la grille d'évaluation est annoncée pour 2015-2016. Il n'y a pas d'indication sur les modalités de suivi de stage, ni sur les modalités d'encadrement du projet tuteuré.  Les informations sur les modalités et l'évaluation fournies sont donc peu	1 1010 0 010 101	partie du conseil de perfectionnement, ce qui semble paradoxal. Les enseignements professionnels sont majoritaires. Les professionnels assurent 374 heures. Le stage et le projet professionnel tuteuré occupent une place importante dans la formation. Cette formation devrait se tourner vers l'alternance. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en cohérence avec l'objet de la formation, tant pour les compétences acquises à l'issue de la formation que pour les secteurs d'activité et emplois obtenus à l'issue de la formation.
formation. Ils forment les UE 4 (12 crédits européens pour 140h) et UE 5 (15 crédits européens pour 560h de stage). Le stage est validé par deux enseignants et le projet tuteuré par un enseignant et un professionnel, le tutorat du projet tuteuré est assuré par des professionnels (59 heures) et par un Maître de conférences - MCF (11 heures) à la lecture du tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique; ce tableau ne reprend pas la totalité des 140 heures annoncées pour le projet tuteuré. Il est fourni en annexe une grille d'évaluation du stage, mais pas pour le projet tuteuré dont la réalisation de la grille d'évaluation est annoncée pour 2015-2016. Il n'y a pas d'indication sur les modalités de suivi de stage, ni sur les modalités d'encadrement du projet tuteuré.  Les informations sur les modalités et l'évaluation fournies sont donc peu		
I I	Place des projets et stages	formation. Ils forment les UE 4 (12 crédits européens pour 140h) et UE 5 (15 crédits européens pour 560h de stage). Le stage est validé par deux enseignants et le projet tuteuré par un enseignant et un professionnel, le tutorat du projet tuteuré est assuré par des professionnels (59 heures) et par un Maître de conférences - MCF (11 heures) à la lecture du tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique; ce tableau ne reprend pas la totalité des 140 heures annoncées pour le projet tuteuré. Il est fourni en annexe une grille d'évaluation du stage, mais pas pour le projet tuteuré dont la réalisation de la grille d'évaluation est annoncée pour 2015-2016. Il n'y a pas d'indication sur les modalités de suivi de stage, ni sur les modalités d'encadrement du projet tuteuré.
		·

Place de l'international	La place de l'international est faible car les employeurs sont locaux.  Il y a peu de recrutement d'étrangers, de cours d'enseignants étrangers, pas de partenariat avec l'étranger, ni de délocalisation, pas de stages à l'étranger, pas d'emploi à l'étranger. Il y a seulement un cours d'anglais.  Un point très positif est d'envisager de mettre en place la préparation à une certification à l'avenir (Test of English for international communication - TOEIC, Test of English as a foreign language - TOEFL).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Peu d'informations sont fournies dans le dossier. La part des DUT diminue dans le recrutement qui comprend majoritairement des BTS pour la promotion 2014-2015 17 étudiants sur 22 (85 %). On peut toutefois regretter qu'il n'y ait pas de dispositif de mise à niveau en fonction des origines des candidats, ni de passerelles, ni de dispositif spécifique favorisant la réussite des étudiants.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Un point très positif est l'ouverture de la LP à la formation en alternance depuis 2014. Le nombre de VAE est en baisse avec une personne en 2015.  Au total, à la rentrée 2015, cinq contrats d'alternance sont en place.  L'enseignement est en présentiel. Le numérique est inexistant.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait sous forme de contrôle continu avec des modalités de vérification d'acquis des compétences très diverses.  Il ne figure pas de renseignement permettant de voir si la licence est organisée en semestres.  Les jurys d'examen sont composés de professionnels et enseignants et sont présidés par le Directeur de l'IUT ou son représentant. Trois professionnels et trois enseignants permanents font partie du jury d'attribution de la licence professionnelle.  L'évaluation est régulière sur les cours en février et en juin, le mémoire
Suivi de l'acquisition des compétences	d'entreprise en septembre et le projet tuteuré en juin.  Les compétences transversales reposent surtout sur la capacité à conseiller des clients et à gérer des dossiers de retraite et de prévoyance en gestion.  Les modalités de contrôle semblent plutôt porter sur des connaissances que sur des compétences. Il ne semble y avoir rien de prévu pour assurer le suivi de l'acquisition des compétences mis à part, par nature, le rapport de stage ou le projet tuteuré.
Suivi des diplômés	Une enquête plus précise serait à mettre en place. Il n'existe que l'enquête d'insertion faite par l'Université d'Angers. Le taux de réussite est élevé (100 % des inscrits). Le taux de placement est proche de 100 % des répondants pour l'enquête 30 mois après leur sortie : 14 personnes sur 15 répondants de la promotion 2015 sont en emploi.  Il est nécessaire de disposer de plusieurs enquêtes régulières à 30 mois et à la sortie de la formation, et il est actuellement difficile de porter un jugement sur l'insertion des diplômés et d'en tirer des conséquences pour améliorer la formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le comité de pilotage pédagogique se réunit une fois par semestre et y participent tous les professionnels et universitaires. Les comptes rendus du comité de pilotage de 2014 et du comité de perfectionnement de 2015 sont fournis ce qui est un signe de transparence et de qualité. Le conseil de perfectionnement est composé du Directeur de l'IUT, du Responsable de la licence professionnelle, et de représentants de l'équipe pédagogique. L'autoévaluation se fait par la synthèse des différentes remarques des comités. En outre, il serait intéressant d'attribuer des sièges aux représentants d'instances professionnelles (association des régimes de retraite complémentaires - Arrco, Fédération française des sociétés d'assurance, Mutualité) dans les comités, compte-tenu du caractère professionnel de cette licence.

# Observations de l'établissement



### **Evaluation des formations**

Observations de l'Université d'Angers

#### Identification de la formation

Champ de formation	Droit, économie et gestion
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	Métiers de la retraite et de la prévoyance
Responsable de la formation	Pierre-Yves Cottet

#### Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	La composition des comités de pilotage et de perfectionnement s'est modifiée au cours des années. En ce qui concerne la présence de professionnels, le responsable de formation travaille un calendrier de réunion qui permettrait aux professionnels en poste dans des villes éloignées de se rendre présents.  Il n'y avait pas de validation des acquis de l'expérience (VAE) en 2015 mais 5 dossiers ont été pris en charge en 2016.

Points faibles	
Observations	L'évaluateur HCERES pointe l'importance des professionnels dans la formation. Cet aspect négatif est maintenant compensé par le développement des liens avec les professionnels qui assurent des enseignements dans le cœur de métier et par le développement des relations avec les organismes et professionnels grâce au développement de l'alternance et des visites régulières dans les entreprises. L'équipe est stabilisée et les nombreuses réunions ont resserré les liens dans l'équipe pédagogique.

Recommandations	
Observations	Les recommandations sont judicieuses et partagées et guident notre réflexion pour la rentrée 2017. Des contacts avec divers organismes montrent que des enseignements de spécialités pourraient être mise en place.

#### **Analyse**

Environr	nement de la formation
Observations	Ce secteur est certes en restructuration, mais il apparait que les métiers commerciaux sont en forte augmentation : ainsi une société d'assurance nous ont fait part du souhait de créer un groupe de 12 « alternants ». De même, nous avons été contactés ce printemps par une société de consultants qui cherchent à embaucher des anciens étudiants comme « conseiller retraite ». Ce sont là deux aspects nouveaux pour notre formation et nous pourrions envisager une modification de la maquette pour mieux prendre en compte ces besoins d'emplois.

La création d'un forum métiers est une recommandation intéressante qui devrait être mise en œuvre lors de l'année 2016 2017.

#### Equipe pédagogique

Observations

Les qualifications et postes occupés par les professionnels des caisses de retraite et de prévoyance sont indiqués dans la dernière fiche AOF.

Dans le domaine très technique de la Retraite et prévoyance, les professionnels interviennent dans leur domaine de compétence spécifique. L'équipe étant maintenant stable, la coordination est mieux assurée.

#### Place de la recherche

Observations

La place de la recherche pourrait être effectivement développée. La maquette actuelle comporte un enseignement sur l'environnement économique axé jusqu'à ces dernières années sur la démographie mais qui est assuré depuis septembre 2015 par un collègue MCF section 5 dont le domaine de recherche porte sur les marchés financiers. Nous envisageons de changer l'intitulé de ce module et de le nommer « Economie des retraites ». Un cours d'actuariat existe qui pourrait présenter les aspects recherche des techniques d'actuariat. A ce propos, M. Taffin, responsable des Fonds à la Caisse des dépôts et intervenant dans la licence nous a fait part de l'action de la Caisse des dépôts en faveur de la recherche, « je peux vous préciser que je dispose d'une équipe d'actuaires-statisticiens qui, au-delà des travaux d'analyse démographique et financière, réalise des travaux d'étude sur les fonds gérés. » Ces liens entre l'organisme Caisse des dépôts et la Recherche se concrétisent par l'organisation d'un séminaire le 11 octobre 2016 « Retraite et vieillissement » (cf lien web <a href="http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/etudes-event">http://retraitesolidarite.caissedesdepots.fr/etudes-event</a>)

En conclusion, une modification de la maquette pour la rentrée 2017 permettrait de mieux prendre en compte l'aspect recherche en développant le module « Economie de la Retraite »

#### Place de la professionnalisation

Observations

En raison des évolutions futures de la Licence, un conseil de perfectionnement devra être organisé avec des professionnels intervenant dans la formation mais aussi des professionnels représentant les organismes partenaires mais aussi avec de nouveaux organismes : Directeurs, Responsables de RH pour améliorer l'adéquation de la Licence avec les évolutions récentes du secteur. C'est un chantier à mettre en place, favorisé par le développement de l'alternance

#### Place des projets et stages

Observations

Le volume horaire dans la maquette est de 140 h pour les projets tuteurés. Il s'agit de travaux réalisés par les étudiants en autonomie sur des plages prévues dans le calendrier mais également en dehors des horaires prévus. Ces projets sont suivis, encadré par des enseignants, dans des plages horaires définies et/ou par échanges ou rencontres informelles. L'horaire indiqué est un volume horaire « travail étudiant » mais pas « encadrement enseignant ». Le volume horaire rémunérant l'encadrement par les enseignants dépend du nombre de projet et fluctuent selon les années. Le jury se compose de deux personnes. Une grille d'évaluation est établie depuis cette année.

Le suivi de stage est classique : chaque étudiant a un enseignant tuteur et un maître de stage. L'enseignant tuteur conseille l'étudiant sur la mission qui devra être développée dans le mémoire. L'enseignant tuteur se déplace dans l'entreprise pour rencontrer le maître de stage, conseiller l'étudiant et mieux apprécier la qualité du stage. L'université d'Angers met en œuvre cette année une évaluation des stages par les 3 parties prenantes, l'enseignant tuteur, le maître de stage et l'étudiant.

#### Place de l'international

Observations

La place de l'international est à intégrer dans nos réflexions dans une éventuelle nouvelle maquette. Le volume horaire important actuel de la langue anglaise est à maintenir pour préparer la certification.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations

Les étudiants provenant de filière généralistes réussissent bien leur formation, avec d'excellents résultats. Jusqu'à présent, nous n'avons pas ressenti le besoin de mettre en place des passerelles pour des étudiants provenant de formation variées comme LEA, Droit, Histoire. Il est certain qu'il nous faudrait développer notre communication auprès des étudiants de L2 et L3 en mettant en avant la réussite de leur prédécesseur.

#### Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations

Nous avons actuellement 5 candidats à la VAE en 2016, ce qui montre que heureusement, 2015 était une mauvaise année, et que nos efforts de communication et nos relations avec les organismes de retraites portent leurs fruits. Des candidats sont salariés des entreprises où nos étudiants en formation initiale sont stagiaires. Le dispositif VAE est de mieux en mieux connus.

#### Suivi de l'acquisition des compétences

Observations

La maquette actuelle ne comporte pas de division en semestres de la licence. Ceci devra être pris en compte dans la nouvelle maquette. Pour l'instant, les enseignements en présentiel se déroulent jusqu'à début février. Stages et projets se déroulent jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Selon les modules enseignés, les modalités de contrôle portent aussi bien sur des connaissances (le système de protection social français par exemple) ou des compétences : simulation de négociation, Etude de cas à partir de situation, Réalisation d'un document de communication sur un thème en rapport avec la licence. Une réflexion est engagée dans les pays de la Loire pour traduire la licence professionnelle en termes de compétences. Ce travail est en cours de réalisation, stimulé par l'entrée depuis l'année 2015 de notre formation en apprentissage.

#### Suivi des diplômés

Observations

Les enquêtes des diplômés à 30 mois sont faîtes régulièrement par les services de l'Université. La dernière concerne la promotion 2011/2012.

#### Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations

Cette suggestion serait très intéressante à mettre en œuvre d'autant plus qu'elle va dans le sens du développement de l'alternance et permettrait de mieux suivre l'évolution des métiers et faciliterait la mise en place d'enseignements de spécialité ou de parcours.

#### Observations générales

Le rapport d'évaluation a bien mis en évidence que des améliorations de la maquette et du mode de fonctionnement de la licence auraient des effets bénéfiques sur la qualité de la formation, qui par ailleurs est déjà appréciable.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

